Association sportive Genevoise de tir ASGT

Matériel distribué le mercredi 06 mars 2024 :

- Feuilles roses récapitulatives pour les résultats de qualification du championnat Genevois de groupes.
- Feuilles de tir pour le concours individuel FST catégorie A/E/D.
- Feuille récapitulative pour la qualification des championnats Genevois individuels.
- Estampilles pour les qualifications de groupes (estampilles bleues) pour les non thermiques.
- Estampilles des championnats Genevois individuels (estampilles avec logo ASGT en noir et blanc) pour les non thermiques.
- Estampilles pour maîtrise Genevoise (estampilles jaunes) pour les non thermiques.

Quelques informations :

Ce document sera à votre disposition sur le site de l'ASGT.
Pour le tir de qualification du championnat de groupes, le délai de trois heures tombe, nouvelle directive du règlement n°3.2.9.1
Tous les documents F300, comme le catalogue des moyens auxiliaires et le nouveau règlement de l'ASGT, ainsi que les feuilles de qualifications championnat genevois individuel, sont sur le site de l'ASGT, onglet document
F300.
Nouvelle grille de points pour le concours individuel « règlement FST sur le site de l'ASGT »
Toujours pour le concours individuel FST, plusieurs points d'effort sont à faire.
1er écrire nom et prénom lisiblement, 2ème catégorie d'âge, 3ème médaille ou carte couronne, si rien d'indiqué une carte couronne sera donnée.
Pour les qualifications des championnats Genevois il y a aussi quelques lacunes.
1er Nombre de mouche, 2ème médaille ou carte couronne, si rien d'indiqué une carte couronne sera donnée.
Attention, pas de délais supplémentaires sera accordé, que ce soit pour le retour du matériel(facturation), ainsi que pour les qualifications des championnats Genevois.
Attention, de bien regarder avec votre responsable sat, pour la mise à jour des adresses mails.

Délais :

- 06 mars 2024 Distribution du matériel fusil 300 mètres.
- 04 mai 2024 Retour au responsable de l'ASGT des qualifications du championnat Genevois de groupe.
  Passé ce délai aucun résultat ne sera pris en compte.
- 25 août 2024 Retour au responsable de l'ASGT des qualifications du championnat Genevois individuels et maîtrises.
  Passé ce délai aucun résultat ne sera pris en compte.
- 30 oct. 2024 Retour au responsable de l'ASGT des feuilles du concours individuel FST.
  Passé ce délai aucun résultat ne sera pris en compte.
- 10 nov. 2024 Retour du matériel au responsable de l'ASGT F300.
  Passé ce délai tout le matériel manquant sera facturé.

Les envois aux sociétés seront faits selon les données indiquées sur le SAT 2024, à savoir, au Président, responsable de discipline.

Le retour des documents est à adresser au responsable de discipline de l'ASGT.

Responsable fusil 300m ASGT.

Alain Duchoud
Rue Edouard-Rod 4 C
1203 Genève
Fusil300m@a-s-g-t.ch
079.342.76.66